

La prime semble inadéquate?

Voici une liste de questions pour vous aider à comparer.

Posez ces questions à tout autre assureur pour vous assurer d'une couverture adéquate pour votre service de garde.

VOICI UNE LISTE DE QUESTION POUR VOUS AIDER À COMPARER.	AVEC NOUS	AUTRES ASSUREURS
Est-ce que je suis assuré(e) en responsabilité civile pour une limite de 10 000 000 \$?	✓	Disponible chez nous uniquement
Est-ce que je suis assuré(e) pour 9 enfants?	✓	Difficile à obtenir
Est-ce que mes biens professionnels sont assurés à la valeur à neuf (ex. : couchette, matelas, jouet) ?	✓	?
Est-ce que la perte d'exploitation suite à un sinistre est assurée ?	✓	?
Est-ce que je suis assuré(e) pour les frais d'avocat ainsi que ma perte de revenus en cas d'acquittement ou accusation retirée pour cas de sévices? (actes de violence ou d'abus sexuels)	✓	Disponible chez nous uniquement
Est-ce que je suis assuré(e) pour les frais supplémentaires si je dois relocaliser mon service de garde par exemple, suite à un sinistre couvert ?	✓	?
Est-ce que je suis assuré(e) lors des sorties éducatives ?	✓	?
Est-ce que les employés(es), les bénévoles, les remplaçants (es), les assistants(es) sont assurés(es) ?	✓	?
Est-ce que je suis assuré(e) si je donne des médicaments ou des premiers soins?	✓	?
Est-ce que je suis assuré(e) si j'ai un enfant handicapé ou allergique ?	✓	?
Est-ce que je suis assuré(e) en cas d'intoxication alimentaire ?	✓	?
Est-ce que je suis assuré(e) si mon animal blesse un enfant ?	✓	Difficile à obtenir